

ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS-

LYCEE ST EXUPERY



La Maison des lycéens (MDL) est une association à but non lucratif (loi 1901).

La MDL est organisée, animée et gérée par des lycéens. Elle est ouverte à tous les élèves de l'établissement qui le souhaitent, moyennant une cotisation à jour. Tout adhérent à la MDL est donc membre de l'association et sera convié à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra au mois d'octobre (présence facultative).

La MDL est très active. En lien étroit avec le Conseil de vie lycéenne (CVL) elle a vocation à promouvoir et faciliter l'organisation d'événements au sein du lycée et permettre aux lycéens de mettre en place des projets pour améliorer la vie au lycée et aider financièrement certains projets.

A titre d'exemples :

Photos de classe, journées à thème (Saint Valentin, carnaval, chasse aux œufs pour Pâques, journée Non au harcèlement...), actions de solidarité au profit d'associations, actions en faveur du développement durable, aide au financement de voyages scolaires, bal de fin d'année pour les élèves de terminale (réduction sur le prix d'entrée accordée à tout élève membre de la MDL)....

Une salle est spécifiquement dédiée aux adhérents MDL au sein du lycée : espace convivial, où un baby-foot, des jeux de fléchettes et des jeux de société permettent aux élèves de se retrouver et de passer un bon moment ensemble.



L'adhésion permet à l'élève de participer à l'ensemble des activités. La cotisation de 10 euros par chèque (à l'ordre de « MDL du lycée St Exupéry) ou espèces est à remettre lors de l'inscription.

Ecrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque.

Le paiement en ligne est désormais possible en flashant ce QR code :



NOM :Prénom:.....

Atteste adhérer à la MDL pour l'année 2026-2027 et avoir procédé au paiement

☐ espèces

☐ chèque

☐ Paiement en ligne